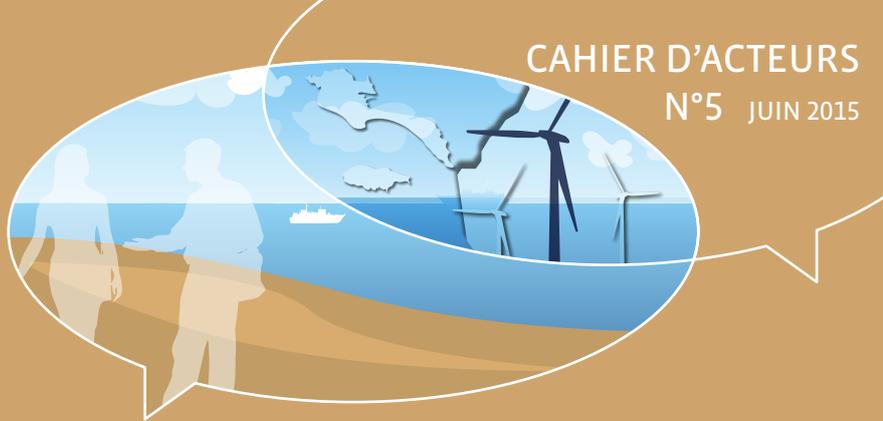


DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

DU 02 MAI AU 7 AOÛT 2015

CAHIER D'ACTEURS

N°5 JUIN 2015



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
VENDEE

La LPO Vendée (Ligue pour la protection des oiseaux) est une association à but non lucratif dont l'objet est la préservation de la biodiversité. Forts de plus de 800 adhérents, nous sommes impliqués localement grâce à l'action sur le terrain de nos bénévoles et d'une équipe salariée.

Avec la LPO Loire-Atlantique et Bretagne Vivante, nous avons créé le collectif Périscope afin d'apporter des éléments de connaissance et des réponses pragmatiques aux enjeux de préservation du milieu marin.

L'association, agréée au titre de la protection de l'environnement, est habilitée à prendre part au débat public dans le cadre d'instances consultatives. Reconnue pour son expertise naturaliste, la LPO Vendée dispose d'une importante base de données faunistiques. Elle s'est dotée d'un projet associatif dont les fondements sont la protection de la biodiversité et l'animation locale des territoires, dans le but de la réappropriation des questions de biodiversité par tous les citoyens.

Contact :
LPO Vendée
La Brétinière
85000 La Roche-sur-Yon
Tél. : 02 51 46 21 91
<http://vendee.lpo.fr>
Base de données en ligne : www.faune-vendee.org

CAHIER D'ACTEURS ASSOCIATION LPO LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

LA LPO VENDEE ET L'ÉOLIEN

La LPO Vendée est favorable aux énergies renouvelables en général et à l'éolien en particulier, à la condition expresse que leur développement s'accompagne d'une politique de sobriété énergétique. En effet, multiplier les fermes éoliennes pour permettre à notre société de consommer davantage d'énergie ne peut être soutenable pour la biodiversité et l'environnement. Mettre en place les conditions d'une réelle transition énergétique est donc un préalable indispensable au développement de ces grands projets.

Alors que l'Assemblée Nationale a adopté fin mai 2015 le projet de loi dit de « transition énergétique », nous approuvons les investissements qui concourent à la réduction des énergies productrices de gaz à effet de serre comme à la réduction de la part du nucléaire, modes de production dont il n'est plus à démontrer les dangers tant pour notre santé que pour la protection de la biodiversité.

Aussi nous devons saluer en même temps la mise en avant dans le Schéma Régional de transition énergétique, la nécessaire priorité de consommer mieux et moins.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER

La LPO Vendée étudie, avec de nombreux développeurs et le réseau naturaliste, les problématiques soulevées par la mise en place des parcs éoliens terrestres depuis la construction du parc côtier de Bouin, au début des années 2000. Elle a participé, aux côtés de la LPO France, de l'ADEME et du MEEDDM, au programme national «éolien-biodiversité». Elle s'est également investie, via le collectif Périscope, dans les premières expertises du projet de ferme éolienne de Yeux – Noirmoutier, dès 2010. Périscope est aujourd'hui en charge de la réalisation du diagnostic avifaune et chiroptères pour l'étude d'impact sur l'environnement. Ce diagnostic est complété par une évaluation des impacts, basée sur des modèles de collision, et par un accompagnement du développeur sur les mesures «Éviter Réduire Compenser» (ERC).



Seawatchers

LA LPO VENDÉE, VIGILANTE SUR LA QUALITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACTS ET LA MISE EN PLACE DES MESURES «ERC» ET D'ACCOMPAGNEMENT

La LPO se positionne donc sur un sujet qu'elle connaît parfaitement : la protection de la faune sauvage et la lutte contre le déclin de la biodiversité, dans un but humaniste.

Les suivis environnementaux réalisés sur les parcs éoliens offshore en fonctionnement montrent qu'il existe des interactions avec les mammifères et oiseaux marins. Des études réalisées en mer du Nord ont également mis en évidence la présence de chauves-souris à plusieurs dizaines de kilomètres des côtes. Certaines espèces d'oiseaux marins et de chauves-souris sont particulièrement sensibles au dérangement. La présence de machines et de bateaux en périodes de migration, de mue, de repos, d'alimentation, peut avoir un impact fort sur ces espèces. Des oiseaux et des chauves-souris peuvent entrer en collision avec les pales ou subir des variations de pression mortelles.

Ainsi une évaluation sérieuse des impacts du projet sur la biodiversité et la mise en place de mesures d'évitement, de réduction et de compensation est une absolue nécessité. Ces mesures doivent être efficaces, réellement mises en œuvre et pérennes.

LES PREMIÈRES SENSIBILITÉS IDENTIFIÉES

Le site concerné par le projet d'éoliennes est une zone de halte migratoire majeure pour le Puffin des Baléares, oiseau marin en danger critique d'extinction à l'échelle mondiale. Cette espèce est particulièrement sensible au dérangement. Le secteur accueille également des populations nicheuses d'importance nationale de goélands argentés, bruns et marins, espèces très vulnérables aux collisions. Enfin, les côtes vendéennes se situent sur une voie de migration privilégiée pour la Pipistrelle de Nathusius, une chauve-souris particulièrement sensible aux collisions.



Puffin des baléares



DES ÉTUDES COMPLÉMENTAIRES SUR L'AVIFAUNE MARINE ET LES CHAUVES-SOURIS NÉCESSAIRES

Plusieurs lacunes ont été identifiées dans la connaissance de ces espèces (paramètres démographiques, fonctionnement des haltes migratoires). Ces manques ne permettront pas de réaliser une expertise complète des enjeux et risques d'impacts du projet.

Il est donc primordial de poursuivre les études pour combler les lacunes identifiées et rendre possible le niveau d'expertise attendu dans une étude d'impacts sur l'environnement sérieuse. Il s'agit notamment de mener des études sur la dispersion alimentaire et inter nuptiale des populations de goélands, les paramètres démographiques des populations nicheuses de goélands, le fonctionnement des haltes migratoires des puffins des Baléares ou encore la dynamique des populations de chauves-souris migratrices.

LES IMPACTS DE L'ATTERRAGE ET DU RACCORDEMENT MAL ÉVALUÉS À CE JOUR

Le raccordement électrique du parc éolien sur terre, confié à RTE, doit impérativement être considéré comme un prolongement direct du parc éolien. Ainsi, la LPO Vendée souhaite que les impacts de l'emplacement des postes de jonction et de compensation, mais aussi du tracé jusqu'au poste de Soullans, soient correctement évalués. En effet, ce raccordement concerne un environnement littoral très sensible pour la biodiversité (estran proche du rivage, plages, dune, marais) et déjà fortement malmené par les activités humaines. La LPO Vendée regrette qu'à ce jour, les naturalistes locaux, qui sont les meilleurs connaisseurs du terrain et des enjeux, n'aient pas été consultés. Une seule réunion de concertation entre RTE et les associations naturalistes locales a eu lieu, et à la demande de ces dernières.

VERS UNE PLUS-VALUE ENVIRONNEMENTALE : SOUTENIR DES PROJETS CITOYENS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ

Un projet de cette ampleur peut et doit être un outil de développement de projets de territoire respectueux de la biodiversité, qui permettront aussi de concourir au changement de société rendu nécessaire par les changements climatiques qui s'annoncent. Il nous paraît logique que les entreprises qui développent des énergies renouvelables soient parties prenantes de l'évolution de la société vers des systèmes plus sobres en énergie et plus respectueux des milieux naturels.

Les mesures d'accompagnement doivent donc s'inscrire dans une réflexion globale et permettre d'apporter une plus-value environnementale à l'échelle du littoral concerné par le projet industriel. Ceci est complémentaire aux mesures «ERC», prises dans le cadre réglementaire de l'étude d'impacts sur l'environnement.

La LPO Vendée souhaite que le projet participe à la mise en œuvre, sur le continent ou sur les îles, en zone rurale, d'expérimentations citoyennes en faveur de la biodiversité.

DÉBAT PUBLIC PROJET DE PARC ÉOLIEN EN MER DES ÎLES D'YEU ET DE NOIRMOUTIER



DES EXPÉRIENCES À SOUTENIR ET À REPRODUIRE SUR LE TERRITOIRE

La LPO Vendée bénéficie d'une expérience réussie dans ce domaine : grâce à la mobilisation citoyenne via son réseau de bénévoles, d'adhérents, d'associations et de structures partenaires (Terre de Liens, Collectif Court-Circuit...), mais aussi grâce à des financeurs publics (Agence de l'Eau) ou privés (fonds de dotation, développeurs éoliens onshore), elle a contribué à l'achat d'une centaine d'hectares en zone de marais depuis 2008, et a ainsi permis de conforter plusieurs éleveurs favorables à la biodiversité, déjà installés ou en cours d'installation. Ceux-ci s'inscrivent dans des réseaux de citoyens et d'agriculteurs réfléchissant ensemble sur les questions de préservation de la biodiversité, d'économies d'énergie, pour l'ensemble de leur processus de production. Ils commercialisent en vente directe, accueillent les citoyens dans leurs fermes et organisent ou accueillent des sorties nature. Ils répondent ainsi à une forte demande sociétale et participent aux changements nécessaires que nous évoquions dans notre préambule.



Marais breton

Il s'agit donc, pour le porteur de projet éolien, de participer à cette dynamique, au titre des mesures d'accompagnements inhérentes aux études d'impact sur l'environnement.

Au-delà des impacts positifs directs de ces initiatives innovantes sur la biodiversité, c'est surtout l'ouverture de nouvelles possibilités d'activités économiques compatibles avec la biodiversité dans les territoires ruraux qui est source d'un grand espoir pour concilier les activités de l'homme et la biodiversité. Cet espoir est d'autant plus important qu'il est porté par la LPO en collaboration avec plusieurs organismes et associations implantés dans les territoires, avec une forte implication citoyenne.

Conclusion

L'objectif premier de la LPO est la préservation de la biodiversité. Tous les projets industriels en milieu naturel ont des impacts qu'il convient d'estimer le plus finement possible : les côtes vendéennes sont des zones cruciales pour nombre d'espèces d'oiseaux marins, dont certains sont au bord de l'extinction (Puffin des Baléares). Il subsiste des lacunes préoccupantes dans la connaissance des espèces d'oiseaux marins et de chiroptères. En outre l'absence de consultation des associations naturalistes locales, dont l'importance des bases de données et le niveau d'expertise ne sont plus à démontrer, sur le sujet du raccordement électrique, nous inquiète particulièrement.

L'application stricte de la doctrine éviter, réduire, compenser est un prérequis incontournable. En parallèle des mesures ERC, qui seront définies selon les impacts prévisibles, nous souhaitons que ce projet industriel participe et favorise un véritable projet de territoire écologique et citoyen, en permettant la préservation de la biodiversité par l'implication de tous les acteurs du territoire (citoyens, agriculteurs, associations et collectivités).